

« Le système fiscal français a besoin d'une sérieuse restauration, mais M. Macron n'en sera pas l'architecte »

Le président Mitterrand aimait répéter cette maxime du Cardinal de Retz. « On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment ». Le Président Emmanuel Macron, lui, a eu le courage au cours de la conférence de presse de sortir de l'ambiguïté s'agissant de sa doctrine en matière de réduction des inégalités. C'est sans doute audacieux, voire téméraire, vue l'insistance de cette question des injustices en général, et de l'injustice fiscale en particulier, arrivées en tête des préoccupations des français qui se sont exprimés dans le cadre du grand débat. Le système fiscal fait assez pour corriger les inégalités en France nous a-t-il dit. En revanche, ajoute-t-il, les inégalités de destin, d'origine, de naissance se sont accrues dans notre pays et le remède se trouve dans un effort plus important en matière d'instruction initiale et tout le long de la vie. Cette vision de correction des inégalités des chances, cet accent sur le rôle de l'éducation trouvent leur origine dans la pensée radicale de la troisième république. Même si toutes les familles à gauche partagent cet accent sur l'éducation, les familles socialistes et communistes y ont ajouté l'importance de la redistribution via un impôt sur le revenu progressif accompagné d'un impôt sur le patrimoine progressif qui peut prendre différentes formes, impôt sur la fortune ou impôt sur les successions. La famille communiste, elle, y a ajouté la transformation des structures de propriété du capital. Emmanuel Macron incarne une résurgence moderne d'une pensée radicale sur la question des inégalités où la république a pour mission de réduire les inégalités des chances sans chercher à aller au-delà, alors que les deux autres familles pensent qu'il faut aussi réduire les inégalités de résultat.

A cet élément de doctrine, s'ajoute certainement un zeste d'adresse politique, en droite ligne de l'annonce faite devant un aéropage d'intellectuels et d'experts, qu'il n'engagerait pas son crédit politique sur des réformes fiscales. Les perdants savent se manifester bruyamment, tandis que les gagnants se taisent ou ont la mémoire courte. Bref il n'en retirerait aucun bénéfice politique. L'absence de grande perspective sur la nécessaire évolution de notre fiscalité par rapport aux grands enjeux contemporains n'en reste pas moins l'élément marquant de l'intervention du président de la république.

La question de l'évolution de la taxe carbone et de sa nécessaire compensation pour les ménages modestes est renvoyée à la convention citoyenne, alors que celle du reste à vivre, à l'origine de la révolte des gilets jaunes, sera traitée par les partenaires sociaux conjointement avec les élus et les associations. Si l'on comprend bien, la question des dépenses contraintes sera abordée en silo, dépense par dépense, la garde d'enfants, les déplacements domicile-travail, les familles monoparentales, etc. Pourtant, le reste à vivre est forcément lié aux seuils des aides sociales et à l'entrée dans le barème de l'impôt sur le revenu. L'unification de tous les minima sociaux en une allocation de solidarité unique est pourtant dans les cartons. La montée des inégalités liée à la détention du patrimoine est passée sous silence, sans un mot pour une possible réforme de l'impôt sur les successions et de la taxation de l'immobilier. La liste des biens soumis aux taux réduits mériterait également une évaluation attentive, en tenant compte des publics concernés et de la structure plus ou moins concurrentielle du secteur. Les niches fiscales au titre de l'impôt sur le revenu réduisent la progressivité effective de l'impôt sur le revenu, voire la remettent en cause dans le haut du barème, avec pour certaines d'entre-elles une efficacité douteuse.

De toutes les portes entrouvertes à l'occasion de ce grand débat, Emmanuel Macron a choisi de n'en ouvrir aucune, à l'exception de l'annonce de la baisse de 5 milliards d'impôt sur le revenu sur les classes moyennes, de la suppression de niches fiscales sur les entreprises et de la question de la fraude fiscale sur laquelle la Cour des Comptes sera mobilisée pour proposer des modes opératoires plus efficaces. Mais le message important était ailleurs. A plusieurs reprises, Emmanuel Macron a martelé qu'à contrario de ses prédécesseurs, il était le président qui baissait les impôts.

Si les horloges devaient s'arrêter là, le bilan du quinquennat sera en effet impressionnant de ce côté-là et atteindra près de 2% du PIB. La baisse annoncée de 5 milliards d'€ s'ajoute aux 32 milliards d'€ déjà actés, les ménages étant les premiers bénéficiaires, contrairement au quinquennat précédent. Mais le bilan fiscal ne s'arrête pas là, avec la mise en place réussie du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu dont Bercy peut s'enorgueillir. Cette grande réforme sur le plan technique peut ultérieurement en faciliter d'autres plus ambitieuses sur le plan de la répartition des charges fiscales. A ce bilan, il faut ajouter pour le moment le coup d'arrêt de la montée en charge de la taxe carbone. Les gilets jaunes n'ont pas convaincu le président de la république de revenir sur la suppression de l'ISF. En revanche, le mouvement a été suffisamment puissant pour le faire reculer durablement sur la taxe carbone.

Le système fiscal français n'a certes jamais été un chef d'œuvre de simplicité, d'équité ou d'efficacité. Il a cependant besoin d'une sérieuse restauration. Il attendra son architecte.

Alain Trannoy, Directeur d'Etudes à l'EHESS, membre d'Aix-Marseille School of Economics